



## Lettre du maire en novembre 2021

### **Centre aéré : recrutement d'un directeur et d'animateurs.**

Chaque vacance, même casse-tête : trouverons-nous un directeur de centre et suffisamment d'animateurs pour répondre aux demandes des familles et accueillir les enfants ?

Ces grandes difficultés de recrutement ne sont pas propres à Merris. D'après un tout récent sondage, 82% des structures employeuses déclarent avoir d'énormes difficultés de recrutement. Aussi le secrétariat à la jeunesse a annoncé le 25 octobre 2021 une aide de 200 € en 2022 à 20.000 jeunes pour financer en partie la formation à l'animation (BAFA) et à la direction (BAFD).

Pour résoudre ce problème récurrent de recrutement, Séverine Grasset adjointe à la jeunesse et Michel Bourel délégué aux associations ont pris contact avec la municipalité de Strazeele pour proposer de mutualiser nos centres aérés pendant les petites vacances et en juillet-août. Cette proposition a reçu un bon accueil et le projet est à l'étude.

### **Association des aînés « mon village ».**

Après plus d'un an et demi de cessation d'activités pour cause de covid, nous avons voulu que le club reprenne au plus vite.

Patrick Duriez, chef d'orchestre de l'association, ayant souhaité pour raison de santé être soulagé provisoirement de ses activités, nous avons provoqué dans un premier temps une réunion avec des membres du conseil d'administration et des élus. Dans un deuxième temps une réunion le 20 octobre, a rassemblé 24 adhérents et la proposition suivante a été faite : Patrick sera épaulé de Christine Decoster, 1ere adjointe aux finances, pour la trésorerie, Georges Dassonneville et Nathalie Deroullers lui prêteront main forte pour l'organisation des repas, des activités et des sorties.

Une future assemblée générale renouvellera le conseil d'administration.

Parallèlement une enquête sera faite pour déterminer à quelle fréquence les aînés souhaitent se réunir, le mercredi ou quel autre jour et quelles nouvelles activités pourraient enrichir le club.

Nous accueillerons avec grand plaisir tout nouveau retraité et tout nouveau membre.

### **Un départ à la retraite qui fera date.**

Après 33 ans de bons et loyaux services dans la commune, une stabilité étonnante dans une carrière, Sylvie Slupek efficiente secrétaire de mairie, fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite. La commune marquera son départ par une cérémonie le 27 novembre.

Elle sera remplacée à compter de cette date par Madame Nathalie Willerval.

### **Nous vous informons :**

- Que la Communauté de Communes de la Flandre Intérieure (CCFI) va entreprendre le curage du fossé rue de Flêtre, côté habitations. Des difficultés de circulation sont à prévoir sur cette rue étroite et durant les travaux nous vous conseillons de prendre une autre route.

- Qu'une réunion se tiendra le 3 novembre à 18h30 en mairie de Vieux Berquin sur la fibre, avec pour objet : quel opérateur choisir pour le raccordement à votre habitation ?
- Que la préfecture nous a refusé la subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) au motif du nombre important de dossiers déposés et de l'aide conséquente, 160.000 €, qu'elle nous a accordé au titre de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (DETR). Cette mauvaise nouvelle s'ajoute à celle des augmentations du coût des matériaux de construction, néanmoins nous continuons d'instruire ce lourd dossier pour une faisabilité en 2022.
- Que la rue de Flêtre sera interdite aux poids lourds de plus de 5.5 tonnes dans les 2 sens de circulation, sauf engins agricoles, transports scolaires, camions d'enlèvement des ordures ménagères dès la mise en place de la signalisation.
- Que la lettre du maire peut aussi être lue sur le site informatique de la commune.
- Que les inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :
  - ✚ Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr  
<https://www.demarches.interieur.gouv.fr>;
  - ✚ Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
  - ✚ Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées
  - ✚ Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669\*02 et les pièces exigées  
[https://formulaire.service-public.fr/gf/cerfa\\_12669.do](https://formulaire.service-public.fr/gf/cerfa_12669.do)

**Deux bonnes nouvelles :**

- Un marché de Noël se déroulera les samedi 18 et dimanche 19 décembre.
- La Région Hauts de France a attribué une subvention de 300 € à une Merrisienne pour « une prime aux chevaux de trait nés et élevés en 2021 ». Nous lui adressons toutes nos félicitations.

**Nous avons le plaisir de vous inviter :**

- A la commémoration du 11 novembre, à 12h30 face au monument aux morts et au verre de l'amitié qui clôturera cette cérémonie du souvenir.
- Au banquet des aînés offert par la commune aux 65 ans et plus, qui se déroulera le dimanche 5 décembre à 12 h, en salle des fêtes.
- Aux vœux du maire à la population le 22 janvier 2022 à 18 h.

Bien cordialement, Le 28 octobre 2021

Votre Maire, Yves DELFOLIE

## **Inscription au banquet des aînés du 5 décembre 2021**

### **Pour les personnes de 65 ans et plus...**

**Organisé par la commune en collaboration avec le club des aînés de Merris « mon Village »**

**Je souhaite participer au repas des aînés :**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Téléphone :** .....

**Merci de retourner ce formulaire d'inscription complété en mairie au plus tard pour le 20 novembre**

**Nous vous rappelons que le pass sanitaire est obligatoire merci de votre compréhension**